

École maternelle de Voglans
Procès-verbal du conseil d'école
Du 6 novembre 2025

Présents :

Mme André, directrice
Mme Vinet, enseignante
Mme Bourlès, enseignante
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation
Mme Mercredi, représentante des parents d'élèves
Mme Loshaj, représentante des parents d'élèves
Mme Mosnier, représentante des parents d'élèves
Mme Petrizzo, représentante des parents d'élèves
M. Robert, représentant des parents d'élèves

Excusés :

Mme Amblard, enseignante
Mme Chéry, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme Devidal, représentante des parents d'élèves

Mme André, directrice et Présidente, débute le Conseil d'école à 18h07 et déroule l'ordre du jour.

Résultats des élections et présentation des membres du conseil d'école

Mme André rend compte du résultat du dépouillement des élections qui ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 :

121 inscrits, 79 votants dont 67 votes valides et 12 votes nuls, soit 65,29% de participation.

La liste représentée par Mme Mercredi est élue pour l'année scolaire 2025-2026.

3 titulaires et 3 suppléants, seuls les titulaires votent (exemple : le règlement intérieur).

I - Fonctionnement et rôle du conseil d'école : approbation du règlement du Conseil d'école

Rappel des missions du Conseil d'école :

Le conseil d'école est un organe de concertation entre les parents, les enseignants et les collectivités publiques. Le conseil d'école a plusieurs rôles tels que le vote du règlement intérieur de l'école, les propositions d'amélioration du fonctionnement de l'école, les questions touchant à la vie de l'école comme l'utilisation des moyens alloués, les conditions d'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire ou la sécurité des enfants.

Adoption du règlement du Conseil d'école précisant son rôle et son fonctionnement.

2 autres conseils d'école auront lieu dans l'année : les dates proposées sont le mardi 31 mars (après les élections municipales) et le mardi 2 juin 2026.

II - Fonctionnement de l'école

a) Bilan de rentrée : Effectifs et situation

À cette date, pour cette année scolaire, l'école compte 17 petits, 21 moyens et 27 grands, soit **65 élèves au total**, répartis par classe de la façon suivante :

- 21 PS/MS/GS (classe 1 de Mme ANDRE)
- 22 PS/MS/GS (classe 2 de Mme VINET)
- 22 PS/MS/GS (classe 3 de Mme BOURLES)

Le choix des classes en triple niveaux cette année est très apprécié par l'ensemble des membres de l'équipe éducative. Il a permis d'effectuer une rentrée sereine dans les 3 classes. Cela permet aux plus âgés de consolider leurs apprentissages en verbalisant leurs connaissances aux plus jeunes : utilisation d'un vocabulaire clair, précis et organisation des idées. Quant aux plus jeunes, les apprentissages sont stimulés par une envie de ressembler à leurs aînés et le vivre ensemble s'acquière par mimétisme avec plus de facilité.

Tous les élèves passent les récréations de la matinée ensemble (une trentaine de minutes).

Des projets ponctuels s'organisent par niveau :

- décloisonnement les après-midis (les élèves de Grande Section sont répartis en 2 groupes et les élèves de Petite et Moyenne Section sont réunis dans la même classe (réveil échelonné)),
- Indiana Mômes pour les élèves de Moyenne et Grande Section
- cycle natation pour les élèves de Grande Section en période 3.

Point sur les effectifs au prochain conseil d'école. La mairie se base sur les naissances sur la commune pour connaître le nombre de futurs petits. Les inscriptions à la mairie se feront à partir de février 2026.

b) Règlement intérieur de l'école et charte de la laïcité

Le règlement intérieur a été modifié : il a été étoffé pour être en accord avec le règlement type départemental des écoles maternelles de la Savoie. Pour la diffusion à l'ensemble des parents de ce règlement intérieur, un envoi sera fait à tous par mail et un coupon sera mis dans le cahier avec signature pour attester sa prise de connaissance.

Vote : nouveau règlement intérieur accepté à l'unanimité.

La charte de la laïcité a été distribuée à toutes les familles dans les cahiers de liaison en début d'année.

c) Communication

Communication parents-école

Les parents doivent prévenir des absences de leur enfant sur le cahier de liaison ou par un envoi de mail sur l'adresse mail académique de l'école (ce.0731157L@ac-grenoble.fr), ils peuvent aussi laisser un message sur le répondeur de l'école. Au retour en classe, pour justifier l'absence de l'élève, un billet d'absence doit être complété (exemplaires à disposition à la fin du cahier de liaison).

En cas de prise en charge extérieure ou de rendez-vous médical, l'arrivée et le retour à l'école se feront sur le temps de récréation (entre 10h15 et 10h45) ou au début d'une nouvelle demi-journée de classe.

Un cahier de liaison circule entre l'école et les familles, il est mis tous les jours dans le sac des enfants. Tous les documents/mots sont à consulter et à signer. Les enseignantes vont essayer de mettre une date butoir d'inscription en cas d'attente de réponses des parents. Certains documents doivent être conservés par les familles.

L'équipe pédagogique et la mairie rappellent que les parents ne doivent pas hésiter à communiquer directement avec les professeures des écoles en cas de soucis. Elles restent à la disposition des parents et à leur écoute.

Les adresses mails des professeures des écoles ont été transmises à chaque famille en début d'année.

d) Projet d'école

Pour information, le projet d'école est mis à jour tous les cinq ans. Pour rappel, il se décline en 4 axes :

1- Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement (Résolution de problèmes, le travail du vocabulaire et développement des habiletés phonologiques, l'initiation aux langues, l'initiation au savoir rouler et à l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER))

2- Le bien-être de l'élève, le climat scolaire (Éducation à la santé et à la sécurité, tolérance, communication et coopération, savoir reconnaître et gérer ses émotions pour mieux vivre ensemble, savoir résoudre des conflits de façon non violente)

3- Les acteurs et le fonctionnement de l'école (Traiter collectivement la difficulté des élèves)

4- L'école dans son environnement scolaire et partenarial (Liaison maternelle/élémentaire, liaison école/famille, Parcours d'Éducation Artistique et Culturel : à enrichir annuellement (saisie des projets/sorties sur un logiciel ADAGE permettant de garder l'historique des activités arts et culture).

L'axe prioritaire retenu cette année concerne l'axe 2 : le bien-être de l'élève et le climat scolaire.

e) Sécurité à l'école (PPMS, exercice incendie) (éduquer les enfants et les adultes à réagir s'il arrivait quelque chose de grave)

Un exercice incendie a été réalisé le mardi 30 septembre 2025. Tout s'est bien déroulé.

Un exercice attentat intrusion a eu lieu le lundi 13 octobre 2025. La directrice a fait remonter à la mairie qu'il restait un barijet de chantier sur la porte principale de la salle de sieste et que les haut-parleurs des classes 2 et 3 ne fonctionnent pas. Ces points sont en cours de résolution par la mairie.

Il restera un exercice PPMS risques naturels et technologiques et un autre exercice incendie, sans que les enfants ne soient prévenus, à réaliser durant l'année scolaire.

f) Point sur les travaux et mobilier de l'école

Une nouvelle classe a été réalisée pendant l'été (classe 4) avec modification du bureau de direction, de la salle de sieste et création d'un vestiaire.

Des investissements ont également été réalisés : achat d'une nouvelle gazinière avec four, achat de nouveaux meubles (meubles de rangement à tiroirs) et de bancs avec dossier dans les 3 classes.

Le système de blocage des fenêtres dans la salle de motricité ne permet pas encore d'aérer la pièce en sécurité en présence des enfants. Une autre solution doit être trouvée. La mairie fera le nécessaire.

- Liste de la demande des travaux restant à faire :

→ Installation de panneaux en bois (qui seront recouverts de peinture ardoise) autour du socle en métal dans la cour de récréation pour que les enfants ne se fassent pas mal à la tête en courant dessous.

Réponse de la mairie : cela va être réalisé par les services techniques dans les prochains jours. Décembre 2025.

→ Pose de la porte de l'abri à vélos

Réponse de la mairie : la commande est passée. Délai de réalisation : en cours.

→ Amélioration du bac à sable (changement du sable, système de fermeture)

Réponse de la mairie : un rendez-vous avec le prestataire est fixé. Décembre 2025

→ Achat de barrières pour délimiter les zones dangereuses dans la cour :

Réponse de la mairie : la commande est passée depuis plusieurs semaines. Délai de réalisation : à relancer auprès du fournisseur.

→ Réparation de la fuite dans la salle de motricité :

Réponse de la mairie : l'étanchéité complète sera refaite. Délai de réalisation : commandé au prestataire

→ Peinture des jeux au sol en extérieur :

Réponse de la directrice : l'APE a proposé de le prendre en charge avec également du matériel de sport.

g) Le numérique à l'école

- **Vidéoprojecteurs** : 2 nouveaux vidéoprojecteurs ont été installés dans les classes 1 et 3. Cet outil permet à la fois de diffuser du contenu pédagogique qui évite des impressions papier et une transmission rapide et ludique de certains apprentissages (vocabulaire, langue, musique, phonologie, problèmes de maths...). Il manque un vidéoprojecteur en classe 2

Réponse de la mairie : installation pas avant le début de l'année 2026.

- **Wifi** : Une borne wifi est présente dans l'école. Dans les classes, l'installation d'une connexion Internet en filaire est en cours. Des adaptateurs pour chaque classe doivent être fournis. Un logo sera mis dans l'entrée de l'école.

- **Ordinateurs portables** : l'équipe pédagogique souhaiterait que quelqu'un puisse les relier à l'imprimante car sinon les impressions doivent partir de l'ordinateur de la direction. Cette fonctionnalité permettrait de gagner de temps et de simplifier l'organisation.

Réponse de la mairie : normalement ce sera possible après les connexions des ordinateurs en filaire comme en élémentaire.

- **Appareils photos numériques** : achat prévu d'un appareil simple et robuste par classe (financement par l'APE).

h) Budgets Municipaux (bilan année 2025)

Fournitures scolaires : La participation aux fournitures scolaires est de **49,57 € par enfant**. Une première part est calculée selon les effectifs à la rentrée scolaire : 74 élèves sur 8 mois (de janvier à août) : 2 445 € puis 66 élèves sur 4 mois (de septembre à décembre) : 1 091 €, soit au **total : 3 536 €**.

Le montant pour la seconde partie de l'année scolaire (budget 2026) serait de 2148 € (65 élèves sur 8 mois) si le budget alloué par élève reste identique. Cela sera voté en avril 2026.

Transports (sorties scolaires) : 13 000€ partagés avec l'école élémentaire sur l'année civile 2025 avec un budget de 4000 € pour l'école maternelle. Le montant dépensé au 6 novembre 2025 est de 3 474 €.

Achat d'un livre à l'occasion de la fête de Noël : 800 € octroyés par la mairie.

i) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative scolaire

Nous avons procédé au changement des membres du bureau de l'association scolaire : Mme André (présidente), Mme Bourlès (trésorière), Mme Vinet (trésorière adjointe).

Bilan financier de l'association scolaire de la maternelle : Le solde créditeur pour l'année scolaire 2024-2025 est de 4849,79€ avec 4308,37 € de dépenses.

Subvention de la mairie : 3000 € versée en juillet.

Le solde au démarrage de l'année scolaire 2025-2026 est de 4 647,88 €.

Les recettes proviennent des cotisations (facultatives) des familles (10 €/enfant et 15 € si fratrie dans l'école maternelle), des ventes des photos de classes et de subventions (mairie,...).

Association des Parents d'Élèves (APE) :

L'APE donne 45€ par élève pour faire vivre nos projets de l'année. Cela représentera 2 925 € (voté en AG) pour l'année scolaire 2025-2026. Un financement complémentaire sera également alloué pour financer des projets spécifiques (matériel de sport et peintures au sol dans la cour, appareils photos,...).

III - Projets et vie de l'école

a) Projets pédagogiques de l'année 2025-2026 en lien avec les axes du projet d'école

Cette année, le thème commun à toutes les classes de l'école est le thème des émotions et des 5 sens. Il guidera certains axes pédagogiques de l'année.

Activités réalisées :

- **Défi des écoliers :** Le vendredi 19 septembre 2025, 38,1% des enfants sont venus à l'école à pied, en vélo, en bus ou en covoiturage (rappel : 66,7% en 2024). Merci aux parents qui se sont mobilisés. En baisse importante cette année : sans doute lié à un manque de communication, réflexion à avoir pour intégrer ces pratiques durablement.
- **Ateliers pâtisserie :** Au cours de la première période, toutes les classes ont réalisé un ou deux ateliers pâtisserie avec les parents. Ces ateliers se poursuivront tout au long de l'année. Les ingrédients sont achetés par la coopérative scolaire.
- **Lecture à la médiathèque :** Toutes les classes de l'école iront à tour de rôle pour un temps de lecture à la médiathèque. Les parents seront invités pour que les groupes de lecture soient restreints.
- Classe 2 : 24 septembre / Classe 3 : 8 octobre / Classe 1 : 15 octobre
- **Sortie au Fort de Tamié organisée par l'USEP :** *Indiana Mômes, le mercredi 1er octobre* pour les élèves de Moyenne et de Grande Section. La sortie a été très appréciée par tous les participants. L'APE finance les licences USEP qui sont les mêmes que celles qui permettront aux élèves de participer à la Mat s'éclate en mai. Le coût total s'élève à 412,69 €.
- **Jeux de société :** avec tous les PS réunis, découverte de plusieurs jeux de société le mercredi 1er octobre.
- **Atelier des bulles « Cycle des girafons » :** depuis le 2 octobre, tous les jeudis, toutes les classes participent à des ateliers sur la gestion des émotions. 10 séances sont prévues.
- **Animations lecture à la médiathèque :** Toutes les élèves de Grande Section se sont rendus le jeudi 9 octobre à la médiathèque pour participer à un premier atelier.
- **Semaine du goût :** du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre, une semaine ponctuée de dégustations de fruits d'automne (châtaignes, raisins, pommes, poires), de pain et de soupes variées préparées dans chaque classe le mardi 14 octobre et dégustées tous ensemble.

Activités prévues :

- **Prix des incorruptibles :** Les objectifs : lire, faire part de ses impressions, connaître des ouvrages de littérature enfantine que l'on n'aurait pas travaillés autrement en classe. Ces livres circuleront dans les familles après une première lecture en classe.
- **Photos de classe :** Les photos de classes auront lieu le matin du **mardi 25 novembre**. Les commandes seront livrées avant les vacances de Noël. Les photos des fratries au sein de l'école maternelle sont prévues.
- **Jeux de société :** vendredi 28/11 pour l'ensemble des classes en proposant des regroupements par niveau.
- **Spectacle de fin d'année :** La mairie nous permet de profiter de la salle Terre nue au cours de la matinée du mercredi 17 décembre pour profiter du spectacle "La petite indienne". Ce spectacle présenté par la compagnie Les 3 Chardons permettra de poursuivre notre travail sur les émotions. Normalement, les élèves de CP de la classe de M. Leblois et les CP de la classe de M. Contesse se joindront aux élèves de maternelle. L'APE finance ce spectacle entièrement. Le coût s'élève à 750€ TTC.
- **Lecture à la médiathèque :** d'autres temps de lecture à la médiathèque, avec des parents, sont programmés.
Classe 2 : 12 novembre / Classe 3 : 19 novembre / Classe 1 : 26 novembre.
- **Cycle natation :** Les élèves de Grande Section effectueront un cycle natation à la piscine d'Aqualac à Aix-les-Bains. Les séances auront lieu tous les mardis et les vendredis de 8h45 à 9h25. (40 min dans l'eau). Le cycle débutera le mardi 13 janvier et prendra fin le vendredi 27 février. La date pour passer l'agrément natation est le lundi 5 janvier 2026 (2 parents sont déjà inscrits).
- **Animation à la médiathèque :** Animation pour les GS les jeudis 4 et 11 décembre puis, pendant que les GS seront à la piscine, les élèves de petite et moyenne section se rendront à la médiathèque pour assister à une animation.
- **Sortie raquettes au Revard :** jeudi 8 (GS journée) et vendredi 9 janvier 2026 (PS-MS) avec Dominique Pettelot (accompagnateur moyenne montagne).
- **Spectacle à Malraux :** tous les élèves de l'école profiteront d'un spectacle de danse et cirque à l'espace Malraux de Chambéry le jeudi 5 février 2026 à 10H00 : « La fabuleuse histoire de Basarkus ». Ce spectacle sera financé par l'APE.
- **Mat s'éclate :** Toutes les classes de l'école, de la Petite section à la Grande section participeront à cette journée organisée par l'USEP où les enfants vont d'ateliers sportifs en ateliers sportifs. Cette rencontre aura lieu le mardi 5 mai 2026.
- **Cycle danse et émotions :** 7 séances par classe sont prévues au mois de juin.

D'autres activités pédagogiques/projets sont en cours de discussion.

Cross avec l'école élémentaire, **Intervention de l'infirmière scolaire** en classe sur des thèmes liés à la connaissance des codes sociaux, au respect du corps de l'autre, à l'hygiène, etc..., **Cinéma, Séances mobilité avec cycle vélo, jeux Koh'Lanta** adaptés aux maternelles (l'après-midi du 29 juin).

Prochaines activités prévues avec l'Association des Parents d'Élèves :

- Marché de Noël : des objets confectionnés collectivement par les élèves que les parents pourront acheter (prix libre).
- Chanson de Noël : une chanson sera chantée le soir du marché de Noël par l'ensemble des élèves de l'école maternelle et une chanson commune avec élémentaire. Les enfants seront accompagnés par des parents d'élèves qui joueront de la musique.
- Venue du père Noël : goûter avec papillotes et clémentines et distribution des cadeaux (1 livre/élève).
- Carnaval : le char du carnaval sera agrémenté de quelques décos fabriquées par l'école maternelle (thème : animaux de la ferme).

b) Présentation des actions de prévention en particulier le plan de lutte contre le harcèlement

Nous nous référons au quatrième axe du plan de prévention harcèlement : sensibiliser, former, prévenir, prendre en charge. Nous utilisons une grille pour reconnaître les signaux faibles de harcèlement, nous sommes particulièrement vigilantes (ensemble de l'équipe) aux personnes qui entourent la victime, nous responsabilisons les témoins et l'enfant à l'origine du mal être. Ces situations s'accompagnent de prises de rendez-vous avec les parents concernés.

Une formation est obligatoire pour l'ensemble de l'équipe. Un document récapitulatif présente le plan de Lutte contre le Harcèlement 2025-2026.

La journée Non au Harcèlement a lieu ce jeudi 6/11. Une lecture d'albums spécifiques peut être proposée à cette occasion et un achat d'albums littérature jeunesse spécifiques sur ce thème est en cours.

Les maîtresses sont à disposition, il faut absolument en parler. Si l'enfant est en souffrance, la solution se trouvera dans le dialogue avec l'enseignante.

c) Accueil périscolaire, TAP

Les TAP ont lieu de 13h35 à 14h35. Pour certains élèves, des APC pourront être proposés sur ces créneaux.

IV - Parcours de l'élève

a) Évaluations des élèves

Un carnet de suivi des apprentissages du cycle 1 est mis en place de la classe de petite section à la classe de grande section. Les élèves sont évalués tout au long de l'année. A chaque fin de semestre (février et juin), chaque enseignante invite les parents à échanger au sujet de leur enfant. Lors de cette occasion, le carnet de suivi des apprentissages est confié aux parents afin qu'ils puissent le consulter chez eux avant de nous le retourner signé.

Les nouveaux programmes préconisent une évaluation positive et individualisée : chaque élève dispose d'un portfolio où sont consignées ses réalisations et ses progrès, avec des commentaires encourageants. Pas d'évaluations standardisées mais des observations continues et des bilans personnalisés.

Pour notre école, un **nouveau carnet de suivi des apprentissages** sera proposé pour les PS et les MS, le carnet actuel sera conservé pour les GS.

b) Dispositifs d'aide (RASED, psychologue scolaire...)

Une plaquette donne la description du dispositif avec les coordonnées des intervenants.

Dans ce cadre, un intervenant du RASED (en l'occurrence le nouveau psychologue scolaire rattaché à notre école : Franck Celle) est venu à titre de conseil dans les classes pour observer et rencontrer les équipes.

A la demande des participants, la plaquette de présentation du dispositif sera jointe au PV du Conseil d'école.

c) Parcours artistique et culturel

L'ensemble des activités artistiques et culturelles (projets avec intervenants, spectacles,...) sont renseignées sur le portail ADAGE et cela permettra d'avoir un suivi pour les élèves.

V - Intervention de la Mairie

Pas d'élément supplémentaire à rajouter sur les points évoqués.

VI - Questions des Représentants de Parents d'Élèves

Représentants des Parents d'Élèves :

Temps de garderie - cantine :

- Remerciement pour le maintien et l'extension à 30 minutes de la prise en charge par la mairie.

Est-il possible de permettre aux enfants de profiter d'un temps sur la fin de journée en extérieur ?

Réponse mairie : ce n'est pas un temps de garderie, ce n'est pas un temps de goûter. C'est une aide pour que les parents récupèrent les enfants sans se presser de sortir du travail. Un mot de rappel de fonctionnement sera envoyé par la mairie aux familles. Si pas d'amélioration, un certificat de travail sera demandé aux parents.

- Est-il possible d'obtenir les menus de substitution en cas de régime alimentaire particulier ?

Réponse mairie : oui cela sera possible et la mairie va le demander à la société des repas (Leztroy).

Cour de récréation :

- Où en est le suivi du projet de fresque sur le mur de soutènement et l'état d'avancement de la peinture au sol ?

Réponse de la directrice : le projet de fresque est fini. Le projet peinture au sol est en cours avec demande d'un devis par un prestataire extérieur et financement APE.

- L'installation de la porte pour l'abri à vélos est-elle en cours ?

Réponse mairie : c'est en cours, elle a été commandée au serrurier.

- La création des carrés potagers sur l'espace d'entrée a-t-elle été envisagée ?

Réponse : l'équipe enseignante y réfléchit.

Autres équipements :

- Fontaines à boire : la question de l'eau non traitée est-elle résolue ? Le raccordement entre la médiathèque et l'école a-t-il pu être fait ?

Réponse mairie : ce raccordement a été réalisé il y a plus d'un an. Il y a une fontaine dans les toilettes de la classe 2.

- Cuisine / cantine : un nouveau four a-t-il été installé ?

Réponse mairie : oui, une nouvelle gazinière a été installée à l'école.

- Confort d'été : quels aménagements sont prévus pour faire face aux fortes chaleurs ? Dans les classes comme dans la cour. Et quelles solutions pour l'été prochain ?

Réponse mairie : un audit énergétique a été voté en mairie pour avoir des solutions et des prévisions budgétaires.

- Abri à vélos derrière la mairie : quand est prévue l'installation ?

Réponse mairie : c'est en cours.

- L'accès à la bibliothèque de la ville pourrait-elle être hebdomadaire et devenir la bibliothèque de l'école ?

Réponse : non, nous gardons la bibliothèque de l'école et la Médiathèque de la commune. Ce sont des fonctionnements et des utilisations différentes.

Coordination et communication :

- Marché de Noël

La coordination entre la mairie, l'école et l'APE est-elle en place ?

Réponse : oui, des réunions ont eu lieu entre les différentes structures.

Des chants avec les enfants sont-ils prévus ? Si oui, où ? (Escaliers ou scène ouverte devant le gymnase, comme évoqué précédemment)

Réponse : oui, des chants sont prévus, pas devant le gymnase, mais soit sur les escaliers devant l'église, soit dans le complexe Mercier. Nous entendons la demande d'une meilleure visibilité des enfants et d'une meilleure acoustique.

Autre point signalé, il semble que le compte rendu du dernier conseil (n°3) n'a pas été diffusé, est-ce possible de le transmettre ?

Réponse de la directrice :

Le PV du conseil n°3 a été envoyé par mail le 1er juillet à toutes les familles. Il sera renvoyé par les RPE aux personnes ne le retrouvant plus.

La séance est levée à 20h08 pour ce conseil.

La prochaine date est fixée au **Mardi 31 mars 2026 à 18h00** (date fixée afin de se tenir après les élections Municipales).

La Directrice - Madame André

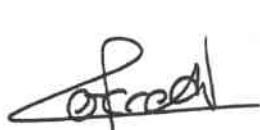
Ecole Maternelle

Chemin de Sonnaz

73420 VOGLENS

Tél. 04 79 54 42 99

Pour les représentants des Parents d'élèves



La secrétaire de séance – Madame Bourlès



Pour la mairie

